

Unis nous ont faite il y a dix ans et ont toujours maintenue depuis, ce serait, dit-il, mettre du louche dans notre conduite. Lui est-il jamais arrivé, au cours de sa carrière d'avocat, d'entendre dire qu'il y eût du louche dans la conduite de quelqu'un qui acceptait une offre faite depuis longtemps? Peut-il s'imaginer que, dans le présent cas surtout, nous serions blâmables d'accepter l'offre avantageuse à deux grands pays et même à toute la population d'un continent?

Le ministre des Finances ne veut pas de la réciprocité parce que, dit-il, elle aurait pour effet de nous faire acheter trop aux Etats-Unis. Il prétend—ce que je n'admets pas—que si notre papier-monnaie vaut moins que celui des Etats-Unis et si le change nous est défavorable, c'est que nous achetons des Américains plus que nous ne leur vendons. Voilà pourquoi il s'oppose à un régime par suite duquel nous leur vendrions encore plus. La réciprocité peut avoir pour effet d'augmenter nos achats. Cependant, au risque de déplaire au parti ministériel toujours prêt à traiter de théoriciens et d'idéalistes les tenants de la liberté du commerce, je vais démontrer, par un exemple spécifique pris dans mon propre comté, que le bill Fordney, s'il est adopté, peut nous être désavantageux et que la réciprocité dont l'honorable ministre ne veut pas entendre parler aiderait à maintenir la situation telle qu'elle est.

Le comté de Brome est un des plus beaux comtés agricoles de la province de Québec et même du Canada tout entier. Ses produits laitiers sont fameux dans tout le pays, une grande partie de sa crème est expédiée à Boston. L'antracite qui nous sert de combustible vient en grande partie des Etats-Unis. D'après l'honorable ministre la situation, au point de vue des finances et du change, s'améliorerait non pas si nous cessions d'acheter du charbon aux Etats-Unis—car il a trop bon cœur pour vouloir que nous restions sans feu en hiver—mais si nous cessions d'expédier à Boston la crème dont la vente nous permet de payer le charbon que nous obtenons aux Etats-Unis. L'argument de l'honorable ministre n'est pas concluant.

La situation du change ne dépend ni des exportations des Etats-Unis en Canada ni des exportations du Canada aux Etats-Unis, mais de l'excès des importations par rapport aux exportations. On arriverait donc au même résultat si au lieu d'arrêter les importations on restreignait nos exportations aux Etats-Unis. Inutile d'insister sur ce point, il est assez clair.

[M. McMaster.]

M. EDWARDS: Pourrait-on exprimer, en faveur de l'abolition du droit sur un article quelconque, une raison qui ne s'appliquerait pas également à l'abolition du droit sur le charbon?

M. McMASTER: Je suis libre-échangiste en principe, je crois que les droits d'importation entravent le commerce et ne sont justifiables que pour des fins de revenu. Je ne prétends pas remanier, ce soir, un tarif basé sur un faux système économique suivi depuis quarante ans. Je prétends seulement que mes arguments sont d'une logique applicable à tous les cas. Je crois au principe du libre-échange, mais la prudence et le souci de la justice me défendent de souhaiter des réformes incompatibles avec le nouvel état de choses. Je m'oppose surtout à la perpétuation de privilèges accordés et maintenus au mépris des droits du peuple.

M. BUTTS: Mon honorable ami serait-il favorable à l'abolition du droit sur le charbon et sur l'acier?

M. McMASTER: A l'abolition du droit sur toutes sortes de choses, si c'était possible. (*Exclamations.*)

Le parti ministériel me rendra cette justice que je me suis toujours efforcé de prendre devant la députation une attitude non équivoque et d'exprimer la même opinion en toutes circonstances.

J'ai foi au principe du libre-échange; je crois que le commerce doit être libre. Je ne consens à maintenir des tarifs que dans le dessein de prélever un revenu et je veux bien les maintenir aussi dans une certaine mesure pour offrir l'occasion de s'adapter aux circonstances à ceux qui ont profité ou souffert des tarifs—je crois que, si les industriels du pays s'en rendaient compte, les tarifs leur ont été plus nuisibles qu'utiles.

L'autre jour, j'ai entendu parler d'un jeune garçon qu'on conduisait à une école de réforme. Il avait fumé cinq, six ou sept paquets de cigarettes par jour. D'ordinaire, dans les écoles de réforme on ne permet pas aux jeunes garçons de fumer; mais, vu que son système était imprégné de tabac, il a fallu lui donner un paquet de cigarettes ou deux par jour, afin qu'il pût revenir peu à peu à un état normal. Je suis prêt à traiter les industriels précisément de la même manière.

Laissez-moi dire, en passant, que les orateurs protectionnistes de la droite m'amusement toujours car ils ne manquent jamais, à un certain moment de leurs discours, de se tourner vers leurs amis de l'Ouest et de